Santé et Services sociaux Québec

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT OBLIGATOIRE
Complément de bourse pour transport
Programme ministériel de bourses d'études Infirmière praticienne spécialisée

Étudiant(e) infirmier(-ière) praticien(ne) spécialisé(e)

Identification	
Nom :	Prénom :
Adresse :	Numéro OIIQ :
Ville :	Province :
Code postal :	Adresse courriel personnelle (non universitaire ou institutionnelle) :
Téléphone :	

Attestation de déplacement OBLIGATOIRE durant le parcours universitaire	
Nom de l'université :	
Adresse du lieu de formation (pavillon) :	
Identification de la session :	
Sigle du cours	**Nombre de journées de déplacement obligatoire**[1] **(y compris cours magistraux, laboratoires et examens)**

1. Un seul déplacement par jour doit être comptabilisé (aller-retour = 1 déplacement).

Attestation de déplacement OBLIGATOIRE durant le stage clinique	
Nom de l'université :	
Nom du lieu de stage :	
Adresse du lieu de stage :	
Nombre total de jours de déplacement à ce lieu de stage :	
Adresse du lieu de stage :	
Nombre total de jours de déplacement à ce lieu de stage :	

Signé à (ville) :	le (date) : JJ / MM / ANNÉE
Signature de l'étudiant(e) :	

Signé à (ville) :	le (date) : JJ / MM / ANNÉE
Signature du responsable universitaire du programme IPS ou son représentant :	
Nom en lettre moulées :	
Titre d'emploi :	

Cette attestation de déplacement doit être **remplie électroniquement** et acheminée à : Bourses_IPS@msss.gouv.qc.ca